

XL
641
D23
Rept.

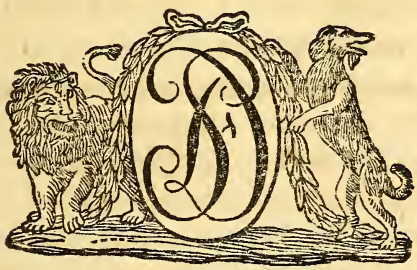
HISTOIRE NATURELLE, GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE DES REPTILES;

OUVRAGE faisant suite à l'Histoire Naturelle générale et particulière, composée par LECLERC DE BUFFON, et rédigée par C. S. SONNINI, membre de plusieurs Sociétés savantes.

PAR F. M. DAUDIN,

MEMBRE DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE NATURELLE ET PHILOMATIQUE DE PARIS.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN X.

LE LÉZARD

BRONGNIARDIEN (1).

L'HISTOIRE naturelle des reptiles a fait depuis peu, en France, des progrès rapides, grace aux travaux de mon collègue Alex. Brongniart, qui est parvenu à diviser cette classe d'animaux en quatre ordres parfaitement distincts. Il a aussi prouvé la nécessité de partager et d'augmenter les genres déjà établis par Linnæus, et il a donné à ses nouveaux genres des caractères beaucoup plus tranchés que ceux qui leur avoient été assignés par Laurenti.

C'est donc afin de reconnoître les services qu'il vient de rendre à l'histoire naturelle des reptiles, que j'ai donné son nom à une nouvelle espèce de lézard qu'il a bien voulu me communiquer, et qui doit être placée immédiatement après le lézard gris des murailles.

(1) *Lacerta Brongniardii*; griseo-cærulescens, maculis nigris irregulariter marmoratis suprâ dorsum, lineisque tribus longitudinalibus macularum et punctorum nigrorum in utroque latere.

Le lézard brongniardien a beaucoup de ressemblance avec le lézard gris ; peut-être même pourroit-il être regardé, par quelques naturalistes , seulement comme une variété remarquable. On doit cependant en faire une espèce distincte , sur-tout si l'on réfléchit que le lézard gris et le lézard brongniardien se rencontrent tous deux à Fontainebleau ; mais qu'ils ne vivent jamais ensemble, qu'ils n'ont pas les mêmes habitudes ; que l'un vit toujours dans les fentes des murs auprès des habitations , tandis que l'autre n'habite que parmi les rochers.

Le lézard brongniardien est d'un cendré bleu clair en dessus , presque blanchâtre en dessous. Le dessus du corps et de la base de la queue est marbré de petites taches noires , oblongues irrégulières , à peu près comme au lézard verd à traits noirs (*lacerta litterata*). A la partie supérieure de chaque flanc il y a trois rangées longitudinales de petites taches noires , et les deux rangées supérieures sont comme réunies entre elles par une teinte bleue noirâtre ; en sorte qu'on pourroit dire que, sur le haut de chaque flanc , il y a une double rangée de taches noires rapprochées , puis une simple rangée parallèle de taches noires et réunies. Enfin

les plaques du ventre , placées contre les flancs , sont marquées chacune d'un gros point noir et arrondi , ce qui fait une rangée longitudinale de points noirs au bas des flancs. Il y a quelques petits points noirs épars sous la tête , le cou et les côtés du ventre.

On trouve six rangs longitudinaux de plaques sous le ventre , un rang de dix-huit grains poreux sous chaque cuisse.

La queue est un peu plus longue que le reste , composée de soixante-huit à soixantedix verticilles : elle a quatre raies longitudinales de petits points noirâtres effacés , et elle est blanchâtre sans taches ni points en dessous.

Peut-être seroit-il convenable de rapporter ici comme synonyme la seconde variété du lézard gris , qui a des taches rondes , d'un bleu de turquoise , sur les flancs.

PREMIÈRE VARIÉTÉ. *Lézard brongniardien ; ayant les rangées de grains poreux du dessous des cuisses prolongées et réunies ensemble au devant de l'an.*

Cette variété habite aussi à Fontainebleau.